



StarGlace



FONDANT DE SÉCURITÉ POUR LA NEIGE ET LE VERGLAS

- ▶ **Fait fondre de façon pratiquement immédiate les fines couches de verglas sans endommager les revêtements : sécurité renforcée des personnes, des animaux et des équipements.**
- ▶ **Inoffensif pour la végétation, la faune et l'environnement.**
- ▶ **STARGLACE est moins corrosif sur l'acier, l'étain et l'aluminium que les autres fondants couramment utilisés ; totalement neutre sur l'asphalte.**
- ▶ **Facile à appliquer : il suffit de l'épandre.**
- ▶ **En venant de l'extérieur, ne tache pas les moquettes.**

Pour le déneigement des trottoirs, des terrains de sport, des espaces verts, des entrées, des allées, des descentes de sous-sol, des parkings, des ouvrages d'art, etc.

UTILISATEURS

Les collectivités, les écoles, les syndicats de copropriété, les clubs de sport, les hyper et supermarchés, les hôpitaux, les gares et toute type d'industrie.

APPLICATION

S'utilise à titre curatif et préventif. Epandre de 2 à 4 kg pour 100 m² sur la neige en fonction de l'épaisseur de celle-ci. Suivant les conditions, la rémanence de la solution peut être de 5 jours après la fonte des granulés.

CONDITIONS D'EMPLOI

Produit hygroscopique. Craint l'humidité, bien renfermer l'emballage après chaque utilisation. Se reporter aux précautions d'emploi figurant sur l'emballage.

CARACTÉRISTIQUES

Aspect : paillettes blanches.

Granulométrie : 3 à 8 mm.

Densité apparente : 0,8 kg/l.

Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non conforme à nos instructions.

D1666-0718-8251



Les marques déposées Zep sont la propriété de Zep IP Holding LLC et sont utilisées sous licence limitée avec leur permission.

EPI : pour votre protection individuelle et vos vêtements de travail adaptés à votre activité, nous vous recommandons la société  www.pro5.fr
PROTECTION PRÉCONISÉE : gants.

